

# SRI LANKA

## Environnement opérationnel

### Contexte

Les opérations militaires menées par les forces gouvernementales au nord de Sri Lanka se sont achevées en mai 2009. Elles ont provoqué le déplacement d'environ 280 000 personnes, qui ont pour la plupart fui leur domicile au cours des derniers mois de combats. La majorité de ces déplacés internes vivent désormais dans des camps fermés dans le district de Vavuniya, ainsi que dans d'autres camps à Mannar, Jaffna et Trincomalee. De plus, quelque 300 000 déplacés de longue date, dont certains ont quitté leur région d'origine en 1990, attendent toujours des solutions durables à leur sort.

Les déplacés sont pour la plupart originaire des districts de Mannar, Vavuniya, Killinochchi, Mullaitivu et Jaffna au nord de Sri Lanka, ainsi que de certaines régions situées à l'est du pays. Bien que la fin des hostilités ait ouvert la voie à leur retour volontaire, certains obstacles majeurs demeurent. Par exemple, de nombreuses zones de retour sont truffées de mines et d'engins non explosés. Bien que toutes ne présentent pas un niveau de risque élevé, notamment celles situées à l'écart des anciennes lignes de front, il est urgent de procéder à l'évaluation des dangers liés aux mines et à la démarcation des zones interdites d'accès.

Parmi les autres grands obstacles au retour des déplacés figurent la nécessité de rétablir les structures administratives dans les zones autrefois aux mains des Tigres libérateurs de l'État tamoul ; la destruction ou la dégradation des infrastructures publiques et des habitations privées ; ainsi que l'effondrement de l'économie, y compris de l'agriculture et de la pêche.



## Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2010		DÉC. 2010 – JAN.-2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pakistan	250	250	310	310	370	370
	Pays divers	90	90	100	100	110	110
Demandeurs d'asile	Pakistan	400	400	450	450	500	500
	Pays divers	40	40	40	40	40	40
Réfugiés rapatriés		5 000	5 000	1 000	1 000	10 000	10 000
Déplacés internes		496 500	496 500	422 200	422 200	350 400	350 400
Déplacés de retour		8 300	8 300	74 300	74 300	71 800	71 800
<b>TOTAL</b>		<b>510 580</b>	<b>510 580</b>	<b>498 400</b>	<b>498 400</b>	<b>433 220</b>	<b>433 220</b>

Le Gouvernement sri-lankais, qui planifie le cadre de retour, a fait appel au soutien du HCR en matière de transport, d'articles non alimentaires, d'abris, de moyens de subsistance et de renforcement des capacités des autorités locales.

Certains progrès ayant récemment été accomplis, il est à espérer qu'un grand nombre de déplacés seront en mesure de regagner leur lieu d'origine au second semestre 2009. Cependant, une grande partie des nouveaux déplacés devrait également demeurer dans les camps et dans les familles d'accueil pendant une bonne partie de l'année 2010.

## Besoins

Le retour rapide des déplacés sera la principale priorité en 2010. Cependant, un grand nombre de déplacés resteront dans les camps du district de Vavuniya en attendant le déminage, en particulier dans les districts de Mullaitivu et de Killinochchi.

Un certain nombre de conditions sont nécessaires aux retours : l'achèvement des opérations de déminage, la capacité des déplacés de retour à reprendre des activités de subsistance, la mise en place d'infrastructures adaptées et la présence de services publics dans les zones de retour. Les déplacés qui trouvent leur habitation endommagée, pillée ou occupée par des forces de sécurité lorsqu'ils rentrent dans leur lieu d'origine auront besoin d'aide pour se procurer un abri. Le HCR surveillera le processus de retour pour veiller à ce que les problèmes de protection soient résolus.

Sri Lanka n'a pas adhéré à la Convention de 1951 ni à son Protocole de 1967 et ne s'est pas doté d'une politique ni d'une législation directement liées aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Par conséquent, le pays

offre peu de possibilités d'intégration sur place aux réfugiés. Pour ceux qui ne sont pas en mesure de rentrer dans leur pays, la réinstallation demeure la seule solution durable.

En 2010, le HCR devrait faciliter le rapatriement d'environ un millier de Sri-Lankais réfugiés en Inde, pour la plupart originaires de l'est du pays. Les rapatriés auront besoin d'une aide à la réintégration sous la forme d'articles non alimentaires et d'un appui initial pour trouver des moyens d'existence.

## Objectifs principaux

### Environnement de protection favorable

- Observer et plaider pour le respect des droits des déplacés internes et assurer leur protection par le biais d'interventions individuelles.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- Prévenir et traiter la violence sexuelle et sexiste et développer des activités de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités.
- Appuyer les mesures de restauration de la confiance et de la stabilité, afin de réduire les tensions entre les communautés d'accueil, les anciens déplacés et l'armée.

### Besoins élémentaires et services essentiels

- Offrir une protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires aux déplacés vivant dans des camps ou des familles d'accueil.
- Dispenser une aide au retour sous la forme d'un suivi de la protection, d'une assistance en matière d'abris et d'articles non alimentaires.

## Cibles prioritaires en 2010

- La sécurité physique et la liberté de mouvement des déplacés sont accrues dans les zones de retour, les camps et les familles d'accueil.
- Le HCR assure une assistance en matière d'abris et la distribution de produits de première nécessité dans les camps et les zones de retour, en coordination avec les autorités et ses partenaires.
- Des projets à impact rapide sont mis en œuvre pour aider les déplacés de retour et les communautés d'accueil.
- Les déplacés internes sont dotés de documents d'état civil et bénéficient d'un meilleur accès aux mécanismes de protection nationaux, et notamment à une assistance juridique gratuite.
- Des interventions de protection et de plaidoyer apportent une aide aux individus ayant des besoins spécifiques.
- L'Organisation recense et signale les problèmes de protection et les atteintes aux droits de l'homme, y compris la violence sexuelle et sexiste.
- Grâce à des ateliers et à des formations, les autorités, les forces de sécurité, les ONG et les déplacés et les déplacés de retour approfondissent leur connaissance des droits de l'homme, des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et de la bonne gouvernance.
- Les mesures de restauration de la confiance et de la stabilité accroissent la confiance entre les communautés, les institutions gouvernementales et les forces de sécurité.
- Le HCR facilite le rapatriement librement consenti des Sri-Lankais réfugiés en Inde.
- Le statut des demandeurs d'asile est déterminé de manière efficace et équitable et les réfugiés bénéficient d'activités de soins et d'entretien, ainsi que d'une aide concernant les procédures de réinstallation.



Un déplacé interne, menuisier de son état, fait admirer l'abri qu'il a construit de ses mains.

HCR/B. BALOCH

### Solutions durables

- Trouver des solutions durables par le biais du retour, de l'intégration sur place et du relogement des déplacés.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des Sri-Lankais réfugiés en Inde.

### Relations extérieures

- Sensibiliser l'opinion au sort des déplacés sri-lankais.

## Stratégie et activités

En 2010, le HCR mettra principalement l'accent sur le retour volontaire des déplacés. Pour ce faire, l'Organisation dispensera une aide au retour sous la forme d'articles non alimentaires et d'une assistance en matière

## Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	166
International	23
National	125
JEA	5
VNU	9
Autres	4

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Construction de la nation et du Développement de l'infrastructure, Ministère de la Réinstallation et des Services de secours en cas de catastrophe, Ministère de la Gestion des catastrophes et des Droits de l'homme, Commission nationale des droits de l'homme de Sri Lanka

#### ONG :

*Alternative Dispute Resolution Institute, Campaign for Development and Solidarity, Centre d'action sociale de Jaffna, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Consortium of Humanitarian Agencies, Eastern Self Reliant Community Awakening Organisation, Muslim Aid, OFERR, Organisation for Human Rights and Resources Development, Refugee Rehabilitation Organization, Rural Development Foundation, SEED, Sewalanka Foundation, Société sri-lankaise de la Croix-Rouge, Socio-Economic Development Organisation of Trincomalee*

#### Autres :

BSP/ONU, ONU-Habitat, PNUD

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Groupe de travail présidentiel, Commissaire général des Services essentiels, Ministère des Services sociaux, Ministère du Développement de l'enfant et de l'Émancipation de la femme, Ministère de la Justice

#### ONG :

*Adventist Development and Relief Agency, CARE, CARITAS, Centre on Housing Rights and Evictions, Christian Aid UK, CICR, FORUT, Habitat for Humanity, Handicap International, HelpAge International, Internews Network, Non-Violent Peace Force, Oxfam, People in Need, Relief International, Save the Children Sri Lanka, United Methodist Committee on Relief, Vision mondiale Sri Lanka, OA Refugee Care*

#### Autres :

Banque asiatique de développement, Banque mondiale, Institutions des Nations Unies

d'abris. Le suivi de la protection dans les zones de retour constituera également une priorité stratégique. Le HCR et ses partenaires de protection organiseront des visites de repérage et surveilleront le retour et le logement des déplacés.

L'Organisation mettra en œuvre des projets à impact rapide pour reconstruire les infrastructures, rétablir les organisations communautaires et améliorer l'accès aux moyens de subsistance.

Avec la fin du conflit, le HCR continuera à faciliter le rapatriement au cas par cas des Sri-Lankais originaires du nord et de l'est de l'île qui ont trouvé asile en Inde. Certains rapatriés auront besoin d'une assistance pour trouver des moyens de subsistance et réparer ou reconstruire leur logement.

L'objectif consistera à rétablir la confiance entre les déplacés et les communautés d'accueil, de même qu'entre les populations, l'administration civile et les forces de sécurité. Le HCR encouragera ses partenaires gouvernementaux à poursuivre l'élaboration d'un cadre de réconciliation par le biais des « Mesures de restauration de la confiance et de la stabilité dans le Nord et l'Est ».

Le Haut Commissariat poursuivra ses activités de protection d'urgence dans le nord du pays, afin d'améliorer le suivi des nouveaux déplacés et ses interventions en étroite coordination avec le Gouvernement. Il plaidera également pour que les déplacés bénéficient de la liberté de mouvement, de la possibilité de quitter les camps et de résider dans des familles d'accueil, ainsi que du droit à rentrer dans la sécurité et la dignité.

L'Organisation continuera à guider les activités liées aux abris et la distribution d'articles non alimentaires par le biais de la cellule de coordination consacrée aux abris. Elle procédera également au démantèlement des camps lorsque les retours s'accéléreront.

Dans l'est du pays, le redressement et le développement économiques doivent se poursuivre pour assurer la viabilité des retours. Le HCR continuera à conclure des alliances stratégiques afin de passer le relais aux acteurs du développement. À Batticaloa, l'Organisation procédera avec prudence à la réduction progressive de ses activités.

## Contraintes

Au nord de Sri Lanka, les principales contraintes demeureront la difficulté à mener à bien les activités de protection et l'absence de liberté de mouvement pour les déplacés, en particulier à Vavuniya. L'accès du personnel humanitaire (et en particulier des ONG) aux zones de retour devrait également s'avérer difficile. En 2010, certaines régions de Jaffna et de l'est du pays, et peut-être même de

Mullaitivu et de Kilinochchi, resteront considérées comme des zones de haute sécurité, ce qui empêchera les déplacés de rentrer chez eux.

Le principal obstacle à un retour rapide des déplacés sera le rythme des opérations de déminage. Celles-ci ont démarré dans différents districts et les autorités, ainsi que les organismes internationaux de déminage, ont étendu l'ampleur de leurs activités.

## Organisation et mise en œuvre

### Coordination

Au sein du mécanisme de coordination des différentes organisations, le HCR a été désigné chef de file des secteurs de la protection, des abris et de l'assistance non alimentaire en faveur des déplacés. Le Groupe de travail sur la protection des déplacés internes, implanté à Colombo et présidé par le HCR, joue un rôle de coordination essentiel, avec des structures similaires au niveau des districts. En étroite collaboration avec ses partenaires, le HCR a créé une cellule de coordination consacrée aux abris, afin de suivre et de guider les interventions dans ce domaine. Cette cellule définit les politiques mises en œuvre en matière d'abris d'urgence, de soutien aux familles d'accueil, d'aide au retour et de fermeture des camps. Des structures similaires ont été mises en place dans les districts.

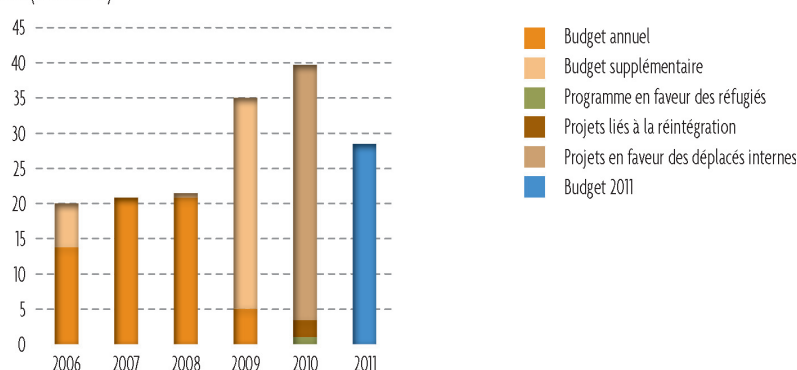
Le HCR entreprend ses activités de manière à la fois directe et indirecte, de manière à ce que les communautés déplacées et les déplacés de retour dans leur région d'origine aient toutes accès à l'assistance. Afin de garantir la viabilité des programmes, le HCR coopère avec des ONG nationales ainsi qu'avec des partenaires gouvernementaux au niveau du pays, des districts et des divisions.

## Informations financières

Les besoins financiers du HCR à Sri Lanka ont progressé depuis 2005, en raison principalement des nouveaux déplacements survenus en 2006 et 2007 et de la situation d'urgence qui s'est déclarée en 2008-2009. Les besoins ont de nouveau augmenté au début de l'année 2009, suite à l'arrivée de 280 000 nouveaux déplacés. L'augmentation du budget global s'explique avant tout par l'ampleur des activités d'assistance, en particulier dans le domaine des abris. En 2010, le HCR pourrait être contraint d'envisager une mise en œuvre plus directe de ses projets en raison des problèmes d'accès des ONG aux zones de retour, ce qui nécessiterait une augmentation de ses effectifs.

## Budget pour le Sri Lanka en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2010 pour le Sri Lanka (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Instruments régionaux et internationaux	18 421	0	0	18 421
Cadre juridique national	0	159 030	453 488	612 518
Politiques en matière de déplacements forcés	0	0	480 733	480 733
Prévention du déplacement	0	420 001	0	420 001
Non-refoulement	18 421	0	0	18 421
Sous-total	36 842	579 031	934 221	1 550 094
<b>Procédures de protection équitables</b>				
Regroupement familial	0	0	407 135	407 135
Documents d'état civil	0	215 340	460 363	675 703
Sous-total	0	215 340	867 498	1 082 838
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>				
Effets du conflit armé	0	0	244 446	244 446
Application de la loi	0	95 275	0	95 275
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	14 357	0	707 123	721 480
Liberté de mouvement	0	0	470 492	470 492
Accès aux solutions juridiques	0	0	1 076 669	1 076 669
Sous-total	14 357	95 275	2 498 731	2 608 362
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>				
Abris et autres infrastructures	0	718 548	14 780 545	15 499 093
Articles ménagers et d'hygiène de base	368 179	123 889	4 866 059	5 358 127
Soins de santé primaire	10 434	0	0	10 434
Éducation	98 561	0	0	98 561
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	167 215	498 827	666 042
Sous-total	477 174	1 009 652	20 145 430	21 632 256

## Conséquences d'une insuffisance de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Environ 20 pour cent des déplacés de retour dans leur région d'origine ne bénéficieront pas d'une assistance en matière d'abris.
- Une assistance limitée en matière d'abris et d'articles non alimentaires sera offerte aux réfugiés sri-lankais de retour d'Inde.
- Un nombre réduit de déplacés de retour dans leur région d'origine bénéficieront de projets à impact rapide destinés à faciliter leur réintégration et le rétablissement des services publics.
- Les moyens de protection du HCR seront restreints, de même que sa capacité à assurer le suivi des retours dans le nord du pays.
- Les formations et autres activités destinées à renforcer les capacités des partenaires de protection nationaux et des institutions telles que l'appareil judiciaire seront réduites.
- Le HCR ne dispensera qu'un appui limité aux unités chargées des « Mesures de restauration de la confiance et de la stabilité » au sein de l'administration locale, qui visent à lever les obstacles aux retours, à stabiliser les zones de retour et à faciliter la communication entre les anciens déplacés, les autorités locales et l'armée.
- L'aide au renforcement des capacités des autorités locales sera limitée.
- Les véhicules ne seront pas remplacés, ce qui peut compromettre la sécurité et les prestations de services dans certaines zones de retour.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Autogestion et participation communautaires</b>				
Évaluation participative et mobilisation communautaire	12 956	0	467 684	<b>480 639</b>
Autogestion de la communauté et représentation équitable	0	0	1 347 020	<b>1 347 020</b>
Gestion et coordination des camps	0	0	578 178	<b>578 178</b>
Sous-total	<b>12 956</b>	<b>0</b>	<b>2 392 881</b>	<b>2 405 837</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	0	0	332 452	<b>332 452</b>
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	722 452	<b>722 452</b>
Réinstallation	103 741	0	0	<b>103 741</b>
Appui à l'intégration sur place	0	0	287 281	<b>287 281</b>
Sous-total	<b>103 741</b>	<b>0</b>	<b>1 342 186</b>	<b>1 445 927</b>
<b>Relations extérieures</b>				
Relations avec les donateurs	0	0	773 844	<b>773 844</b>
Sous-total	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>773 844</b>	<b>773 844</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	0	0	4 473 801	<b>4 473 801</b>
Gestion de programme, coordination et appui	359 517	513 708	2 902 124	<b>3 775 350</b>
Sous-total	<b>359 517</b>	<b>513 708</b>	<b>7 375 925</b>	<b>8 249 151</b>
<b>Total</b>	<b>1 004 587</b>	<b>2 413 005</b>	<b>36 330 717</b>	<b>39 748 309</b>

<b>2011 Budget</b>	<b>28 500 000</b>
--------------------	-------------------

<b>Budget 2009 révisé</b>	
Budget annuel	<b>5 055 696</b>
Budget supplémentaire	<b>29 965 776</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35 021 472</b>